

TAHIRY



SERASERAN'NY TAHIRIMBOLAM-PANJAKANA
Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

ACTUALITES

DGT : Une promotion de Madagascar en tant que destination d'investissements

ACTUALITES

Misokatra ny Trésorerie Ministérielle chargée de l'Agriculture

CHRONIQUE

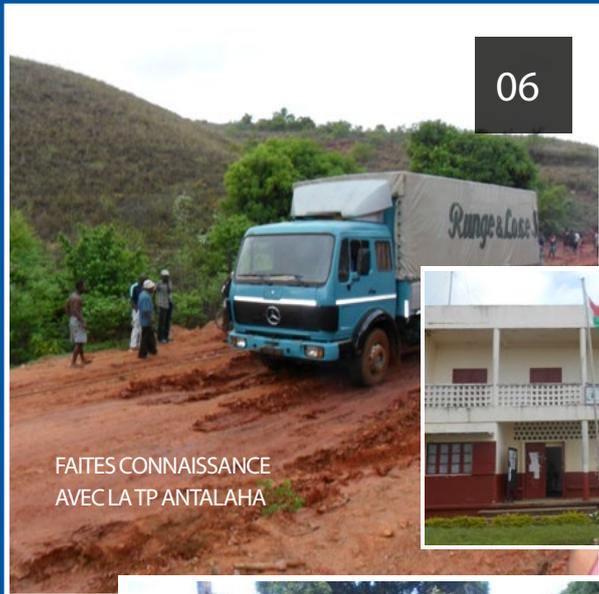
Agents du Trésor, des boucliers humains : Plus jamais ça !!!!

INVITEE DE L'ECONOMIE

« Les capitaux étrangers influencent l'offre de devises »



sommaire



FAITES CONNAISSANCE
AVEC LA TP ANTALAHA



VAHININTSIKA
Arsène RAKOTONDRAZAKA
Ministry ny Filaminana Anatin'ny taloha



DGFIP ET DGT :
Un accord-cadre
de coopération technique signé



TAHIRIMBOLAM-PANJAKANA:
Miroso amin'ny fanavaozana hatrany

03

EDITO

Mila manova toetsaina isika

04

TSIAHY

Sori-pitsipiky ny haitoebola (*Plan comptable*) :
Niova inefatra hatramin'ny nandraisan'ny Malagasy
ny fitantanana ny *Trésor*

05

CHRONIQUE

Agents du *Trésor*, des boucliers humains :
Plus jamais ça !!!

10

INVITEE DE L'ECONOMIE

Vonintsalama ANDRIAMBOLOLONA,
Secrétaire Général du MFB

12

TSY ARITRA

Tahirimbolam-panjakana: Faritra mena

12

APOSTROPHE

Grève des grossistes pour contrôle fiscal :
décidément le ridicule ne tue pas !

13

ANALYSE

La monnaie nationale se déprécie

13

IZAHO SY NY ASAKO

Serge VALIMBAVAKA,
Secrétaire comptable, PP Ambato Boeny

14

ACTUALITES

Un protocole d'accord pour les exportateurs malgaches

14

Près de 90 millions USD pour la sécurité alimentaire

15

DGT : Une promotion de Madagascar
en tant que destination d'investissements

16

Misokatra ny *Trésorerie Ministérielle*
chargée de l'Agriculture

17

MFB : Jean RAZAFINDRAVONONA no Minisitra vaovao

17

SOCIALY

19

TAHIRY AN-TSARY

Mila manova toetsaina isika

Ilaina ny fitiavan-tanindrazana

Ny fitiavan-tanindrazana no antoky ny fampandrosoana ny firenena. Fitiavana izay manosika antsika hikatsaka lalandava ny tombontsoan'ny firenena. Miainga avy any amin'ny fampandrosoana ny kaominina tsirairay izany fampandrosoana izany. Amin'ny alalan'ny hetra sy haba no anatanterahan'ireo kaominina ny andraikiny, toy ny fanadiovana ny tanàna, ny fanamboarana ireo fotodrafitrasa. Noho izany dia mila manova toetsaina isika, ka tsy hiandry hoterena vao hanefa ny adidy sy hanara-dalàna, ary handray andraikitra.

Misy lalàna ny fitantanam-bola...

Raha ny zava-misy eto Antalaha no jerena, dia malaina ny vahoaka hanefa ny hetrany amin'ny kaominina. Heverin'izy ireo ho tsy fahaizamitantana mantsy ny tsy fahampian'ny vola enti-miasa eny amin'ny kaominina. Iaraha-mahalala fa tsy voatery ho manam-pahaizana momba ny fitantanana volam-bahoaka ny Ben'ny tanàna. Maro

amin'izy ireny no avy amin'ny sehatra tsy miankina ka tsy mahafantatra ny lalàna mifehy izany fitantanam-bolam-bahoaka izany. Voafetra ohatra ny fandaniam-bola satria izay nankatoavin'ireo mpanolotsaina tao anatin'ny tetibola ihany no azo ampiasaina. Voarara ihany koa ny fandraisana tolo-bidy avy amin'ny olona tsy nahaloha hetra sy avy amin'ireo olona manana anton'asa tsy mifanaraka amin'ny asa atao. Ao koa ny tsy fahazoana mampifanala ny vola miditra sy ny vola mivoaka, ka tsy ahafahana mampiasa avy hatrany ireny vola voaangona eny anivon'ny kaominina ireny sy ny tsy maintsy androtsahana azy ireny manontolo aty amin'ny Tahirimbolam-panjakana. Ilaina araka izany ny fanofanana ireo olom-boafidy, alohan'ny handraisany ny andraikiny, mba hampirindra ny asa, ary tsy hilazana intsony fa *mihôzatra* (sarotiny) na vato misakana ny Tahirimbolam-panjakana. Tsy afa-misaraka amin'ny finjavana anefa ny fiofanana, ka na inona na inona fiofanana omena, rehefa tsy vonona ny hampihatra izany ireo voaofana, dia herim-po very maina ny an'ireo mpikarakara sy mpampiofana. Kanefa tsy ho tojo izany olana izany isika raha tena vonona ny hampandroso marina.

... ary ny mpiasa no mampandeha ny raharaha

Ampahatsiahivina fa toerana ifandimbiasana izany maha Ben'ny tanàna izany. Ny mpiasa no mijanona maharitra ao amin'ny kaominina. Noho izany, tokony ho tsapan'ireo tomponandraikitra fa kitro ifaharan'ny fampandehanan-draharaha izy ireo. Tsy rariny raha dikain-jinga na atao tsinontsinona izy ireo noho izany, indrindra ireo tekisianina nomena andraikitra manokana, fa misy fiantraikany lehibe eo amin'ny fitantanana sy ny fampandehanan-draharaha ny traikefa sy ny fahaizana ananan'izy ireo. Raha atao jery todika ny taona 2013, dia ny fiverimberenan'ny antontan-taratasy mankaty amin'ny Tahirimbolam-panjakana noho ny tsy fahafehezan'ireo mpiasa ny asany no tena tranga mpiseho eto Antalaha. Teo ihany koa ny tsy fahatomombanan'ny antontan-taratasy nandraisana mpiasa, hany ka nisy tsy nahazo ny karamany. Andraikitra ny mpitondra ihany koa ny mampivoatra ny fahaizan'ny olom-peheziny. Koa mila manova toetsaina isika mba samy hanatanteraka ny andraikitra nankinina amintsika.

Olanana sedrain'ny kaominina Antalaha ny tsy fahampian'ny vola miditra. Tsy voaloha ara-potoana ny karaman'ny mpiasa, ary misy zokiolona niasa tao amin'ny kaominina mbola tsy mandray ny fisotroandrononony hatramin'izao. Antony: tsy voaloha ny latsakemboka. Mampalahelo fa miraviravy tanana fotsiny ireo mpiasa eo anatrehan'izany. Manana andraikitra eo amin'ny fampandehanan-draharaha anefa izy ireo ary tokony hahatsapa an'izany tanteraka raha tsy hilaza afa-tsy ny fitakiana ireny hetran-trano sy haba ireny fotsiny ihany. Arakaraka ny vola miditra aminy no ahafahan'ny kaominina mandoa ny karama, ka tokony havitrika ny mpiasa manatanteraka ny andraikiny. Ny fiovan-toetsaina no vahaolana na ho an'ny mpitondra na ho an'ny entina. Fijery lavitra no ilaina mba hanatsarana sy hampivoarana hatrany ny tontolon'ny asa. Tsy tokony hiandry ny mpampianatra alefan'ny Ben'ny tanàna ohatra vao hiezaka hianatra ny zavatra ilaina amin'ny asany ny tsirairay.

Koa andao hiara-hientana isika hampivoatra ny tontolo misy antsika tsirairay hampahomby ny fitantanana. Handeha ila tokoa mantsy ny fampandrosoana raha ny Tahirimbolam-panjakana irery no miezaka amin'izany.

L. Edith Miza

▲ Léonase Edith MIZA
Trésorier Principal Antalaha



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication

Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef

Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL

Rédacteur en Chef Adjoint

Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

Comité de Rédaction

Andry RAKOTOARIMANANA
Haingotiana RAHANIRAKA
Haingotiana RAJEMISA
Hajaina ANDRIAMBOLOLONA
Hanitra RANDRIANIRINA
Harivelo TSIMILAZA
Herinjaka RABENAIVO
HERY Mann Charles
José RAJOELISON
Landy ANDRIAMIALIZAFY
Mbolatiana RAMAMONJISOA
Naomi RAIVONIRINA
Oniniaina RAKOTONINDRINA
Ony RABENANTOANDRO
Rivolala RANDRIANARIFIDY
Sandrine PARAINA
Soamialy RAFIRINGA
Solofo RAKOTOMAVO
Solonirina RASOLOFOARIMANANA
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA
Yves RAKOTO
Zoely RAKOTONINDRAINY

Infographistes/P.A.O.

iAko M. RANDRIANARIVELO
Mparany RAMANANARIVO

tsiahy

Sori-pitsipiky ny haitoebola: Niova inefatra hatramin'ny nandraisan'ny Malagasy ny fitantanana ny *Trésor*

Fizarana 43

Nivoatra nanaraka ny vanim-potoana ny sori-pitsipiky ny haitoebola (Plan comptable) nampiasaina nitantanana ny kaontim-panjakana teto anivon'ny Trésor malagasy.



*Samy manana ny sori-pitsipiky ny haitoebola ny Fanjakana foibe,
ny Vondrom-bahoam-paritra ary ny établissements publics*

Tamin'ny andron'ny Fanjanahantany dia sori-pitsipiky ny haitoebola nampiasaina tany Frantsa no nampiasaina teto Madagasikara. Taorian'ny fiverenan'ny Fahaleovantena ka nandraisan'ny Malagasy ny fitantanana ny *Trésor* no nametrahana sy nampiharana ny sori-pitsipika nifehy ny haitoebolam-panjakana (*Plan Comptable de l'Etat na PCE*).

Sori-pitsipiky ny haitoebolam-panjakana 1963

Tsy nisy nifandraisany tamin'ny sori-pitsipiky ny haitoebolan'ireo orinasa

Tamin'ny 01 aprily 1963 no nampiasana voalohany ny sori-pitsipiky ny haitoebolam-panjakana. Natokana ho an'ny fikirakirana volam-bahoaka teto amin'ny *Trésor* ny lamin-kevitra (*nomenclature*) nampiasaina tamin'ny andron'ny Repoblika Voalohany ary mbola nitohy nandritra ny Repoblika Faharoa. Tsy nisy ny fifandraisan'izany tamin'ny sori-pitsipiky ny haitoebola fampiasan'ny orinasa (*Plan Comptable des Entreprises*). Roa sosona (*à partie double*) ny taokaonty ho an'ireo *trésoreries préfectorales*, tokana kosa izany ho an'ireo *Perceptions Principales* sy ny *Perceptions Principales des Finances*. Nosokajina ho telo karazana ny kaonty ka tafiditra tao anatin'izany ny kaonty momba ny fikirakirana vola, ny fampidiram-bola ary ny famoaham-bola.

01 janoary 1990

Noraisina ny foto-pisainan'ny soripitsipiky ny haitoebolan'ny orinasa

Ny didy hitsivolana laharana faha-88-500 tamin'ny 21 desambra 1988 no nananganana ny sori-pitsipiky ny haitoebola vaovao izay nifanaraka tamin'ny an'ireo orinasa. Ny 01 janoary 1990 kosa no nampiharana azy voalohany. Tafiditra ao anatin'io sori-pitsipika vaovao io ny taokaonty momba ny fampidiram-bola sy ny famoaham-bola, ny taokaonty roa sosona, ny taokaonty momba ny fanatanterahana ny tetibola tamin'ny alalan'ny fampidirana ny kilasy fahasivy (*classe 9 spécifique*) izay noraisina tamin'ny lamin-kevitra momba ny tetibola (*nomenclature budgétaire*). Hita taratra tao amin'ny taokaonty ihany koa ny tanjona ara-toekarena satria navahana araka ny fiantraikany eo amin'ny toekarena ny fandaniana na fampidiram-bola voarakitra ao anatin'ny tetibolam-panjakana. Lamin-kevitra sokajin-kaonty 10 no mandrafitra io sori-pitsipika vaovao io. Miisa dimy ny sokajin-kaonty momba ny toebola (*comptes de bilan*), sokajin-kaonty roa momba ny vola mivoaka sy ny vokatra ao amin'ny fanjakana, sokajin-kaonty iray momba ny kilasy fahasivy, sokajy iray momba ny kaonty manokana ary sokajy iray mikasika ny vokatra izay voarakitra ao anaty tetibola.

01 janoary 2000

Fampiharana ny sori-pitsipika momba ny taokaontim-panjakana

Tamin'ny 10 desambra 1999 no nivoaka ny didy hitsivolana laharana faha-99-941 izay nanaiky ny sori-pitsipiky ny haitoebolam-panjakana (*Plan Comptable des Opérations Publiques na PCOP*).

Nofoanana ny kilasy fahasivy. Nampitoviana ny lamin-kevitra ao anaty tetibola sy ny taokaontin'ny Tahirimbolam-panjakana. Nohajaina ihany koa ny *Plan Comptable Général* 1987. Sokajin-kaonty valo no mandrafitra ny lamin-kevitra ao anatin'io sori-pitsipika io. Tafiditra ao anatin'izany ireo kaonty momba ny renivola, ny fotodrafitrasa, ny vola mivoaka, ny vola miditra, ny kaonty manokana...

01 janoary 2007

Nanomboka nampiasaina ny PCOP 2006

Nohatsaraina kokoa ny PCOP 2000. Ny didy hitsivolana laharana faha-2005-210 tamin'ny 26 aprily 2005 no nametrahana ny sori-pitsipiky ny haitoebolam-panjakana 2006 (*PCOP 2006*). Natao koa izay hampirindra azy amin'ny *Plan Comptable Général* 2005. Marihina fa efa misy ampahany mifanaraka amin'ny fenitra iraisam-pirenena *IAS/IFRS (International Account Standard/International Financial Reporting Standards)* io sori-pitsipiky ny haitoebola nivoaka tamin'ny taona 2006 ka ampiasaina hatramin'izao io.

Nanamora ny asa ireo fanavaozana natao

Raha fehezina ireo rehetra ireo dia ny fampifanarahana ny sori-pitsipika amin'ny fivoarana nisy teo amin'ny vanim-potoana no antony nanovana azy. Nanamafy ihany koa ireo mpitan-kaontim-panjakana niaina ireo vanim-potoana nifandimby sy nampiasa ny sori-pitsipika fa nanamora ny asan'izy ireo ny fanavaozana natao. Anisan'ny tena nanamaivana sy nanafaingana ny asa tokoa ny fanavaozana natao tamin'ny taona 2000 ka tsy nitsahatra nikaroka izay fomba rehetra nanatsarana kokoa hatrany ny asa ny tomponandraikitra.

chronique



© Patany RAMANANARIVO

Agents du Trésor, des boucliers humains: Plus jamais ça !!!

première du comptable public – du Trésor Public – en tant que gardien et conservateur des titres, fonds et valeurs publics. Halte aux vols sur table !

Il s'agit également de protéger les fonds publics contre les agressions physiques. Beaucoup d'efforts ont été déployés dans la limite des crédits octroyés et compte tenu des contraintes budgétaires imposées dans le cadre de la politique d'austérité.

Actuellement, le taux de prévalence des détournements des deniers publics est environ de 1%. Pour arriver à ce niveau de performance, le Trésor Public a accepté le prix à payer. La sécurisation des fonds publics n'est-elle pas, en effet, la priorité des priorités pour le comptable et gardien et conservateur qu'est le Trésor Public ?

Sur le plan organisationnel, la Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification a été instituée en 1999 et chaque poste comptable supérieur dispose d'une cellule d'inspection. Sur le plan technique, les informations circulent déjà via un Système de Gestion Informatique sécurisé assorti de versions papier pour la valeur probante. Des formations des acteurs de l'exécution budgétaire - ordonnateurs et comptables - sur la vérification des pièces de dépenses et de recettes publiques ont été dispensées. Il en est de même pour des formations en inspection et en audit interne. Des conventions de partenariat ont été signées pour améliorer le rendement des agents...

Sur le plan matériel, tout transport de fonds sans l'escorte réglementaire est formellement interdit, non seulement pour assurer la sécurité des agents et des fonds publics contre les attaques, mais également pour éviter aux agents de simuler des attaques ou d'inventer des preuves d'une effraction du coffre.

Par ailleurs, le Trésor Public a procédé à la rénovation des bâtiments existants ou à la construction de nouveaux bâtiments, et a doté de véhicules toutes les trésoreries générales et principales. Des caméras de surveillance sont déjà installées au sein de certains postes comptables...

Le Trésor Public n'est pas le seul responsable de la sécurisation des fonds

publics. Les textes sont clairs. La garde des caisses publiques devrait être assurée soit par les éléments de la Gendarmerie Nationale soit par ceux de la Police Nationale - Décret n° 2001-123 du 14 février 2001. Or, malgré plusieurs relances adressées aux divers départements chargés de la sécurité publique, 24 des 119 postes comptables existants sont complètement insécurisés, neuf sont gardés uniquement lors des périodes de grandes échéances, 28 le sont le jour seulement et, 79 la nuit seulement. Au final, quatre seulement sont gardés d'une manière plus ou moins régulière jour et nuit.

Les forces de l'ordre ne peuvent pas assurer la garde des caisses publiques. Première raison évoquée: manque d'effectifs ! C'est toujours la même rengaine pour expliquer cette passivité face

à l'obligation de sécuriser les caisses publiques. Etrange, pourtant. Il est étonnant de voir plusieurs intérêts privés - sociétés appartenant à des particuliers, des stations service, des grandes

surfaces voire de simples commerçants – sous la protection des forces de l'ordre nuit et jour. L'on se demande alors si le manque d'effectif souvent avancé n'est qu'un prétexte! Faut-il rappeler que c'est la mission naturelle des agents des forces de l'ordre que d'assurer la protection des biens et des personnes, la protection des intérêts publics, à plus forte raison, la protection de l'argent public, un bien du peuple ? Mais dans quel monde vit-on ?

Le Trésor Public souffre de la situation, mais ses agents n'ont d'autres choix que de travailler tard et quelque fois pendant les jours fériés pour terminer les tâches qui leur incombent. Ils passent pour ridicules pour avoir contesté une décision exigeant le dépôt d'une demande d'autorisation spéciale au préalable pour pouvoir travailler en dehors des heures normales ! C'est aberrant ! Si le rôle attribué au Trésor Public, dernier rempart de la protection de l'argent public, est profondément ancré dans l'esprit du comptable, le même zèle ne se constate

U ne énième agression vient s'ajouter à la longue liste d'attentats – offensives contre les convois de fonds et les divers postes comptables – qui ont pris et prennent pour cible le Trésor Public. Cette triste réalité est-elle sur le point de devenir une banalité? La complicité entre les malfaiteurs et les agents du Trésor Public a été évoquée. Possible. Le Trésor Public n'a jamais prétendu avoir formé des agents parfaits et ne peut garantir la face cachée de certains agents. Quoi qu'on dise, le quotidien des agents du Trésor au niveau des postes comptables consiste à se parer en permanence à toute éventualité. Quid des palpitations lorsqu'une voiture est en panne au beau milieu de la route ou qu'un scooter tarde à dépasser le convoi. Pire, la vie de ces agents peut virer au cauchemar lorsqu'ils sont accusés à tort de complicité suite à une effraction ou obligés de restituer les fonds volés parce que... reconnus responsables d'un déficit de caisse. Pour positiver, l'on pourrait interpréter ces attaques comme une sonnette d'alarme face à l'insécurité grandissante vécue par les agents du Trésor Public. Pour un esprit rebelle, ce serait un motif valable vers un changement. Il est temps de regarder la réalité en face : la caisse publique est mal protégée.

Le Trésor Public a assuré sa part de responsabilité en faisant de la sécurisation des fonds publics un de ses cinq défis. Il s'agit bien sûr de prendre des mesures de prévention contre les détournements de deniers publics, contre les dépenses et les recettes non réglementaires, contre les falsifications et contre les dépassements des autorisations budgétaires. C'est d'ailleurs la mission

chronique

pas au niveau de ses collègues des forces de l'ordre, du moins dans le sens qu'il aurait souhaité.

Les forces de l'ordre ne peuvent pas assurer la garde des caisses publiques. Deuxième raison évoquée : inexistance d'indemnités ! Les textes réglementaires ont prévu une indemnité de déplacement pour les fonctionnaires en mission pour une durée minimale de huit heures, une distance d'au moins cinq kilomètres lorsqu'une inscription budgétaire est prévue à cet effet. Le Trésor Public a tenu compte de ce droit et veille à ce que les éléments chargés de l'escorte de fonds perçoivent une indemnité de déplacement. En cas d'insuffisance de crédits, le chef de poste priorise le paiement des éléments des forces de l'ordre au détriment de ses propres agents. Souvent, il paie un surplus de sa poche. Le hic dans l'histoire, c'est le fait de devoir payer plus sous prétexte qu'il s'agit de convoi et sécurité des fonds publics. Mais justement c'est public ! L'argent appartient à tous les Malgaches. Une fois de plus, l'on se pose la question pertinente qui suit : N'est ce pas pour assurer la sécurité des biens, donc des fonds publics, et des personnes que les agents des forces de l'ordre sont payés par le peuple? Quelle idée saugrenue de demander plus que le public ne leur en donne déjà pour leur prestation ! Face à cette situation, le Trésor Public s'en remet à la législation. Jusqu'ici aucun texte ne prévoit une telle possibilité. Comme pour tout fonctionnaire, ce sont les contribuables, riches et pauvres qui contribuent au paiement de leurs salaires. Où est donc passée cette fameuse devise «protection du peuple et de ses biens» ? Puisque l'argent à sécuriser n'est pas la propriété du Trésor Public, il est logique que la décision d'accorder le paiement d'indemnité supplémentaire ne relève pas de sa compétence.

Des mesures seront prises. Le Trésor Public est à sa limite en matière de gardiennage et de conservation des fonds publics. Ses agents ont été formés pour assurer une gestion saine des fonds publics mais non pour faire face à des attaques à mains armées. Le pied gauche marche toujours à gauche, dit-on, à chacun ses responsabilités. Si l'effectif des éléments de la sécurité est insuffisant et si les demandes d'indemnisation ne sont pas satisfaites, pourquoi faut-il toujours que ce soit le Trésor Public qui paie le prix fort ? Le sort de ses agents est-il de servir de bouclier humain, de protéger les fonds publics au prix de leur vie et de celle de leur famille ? Une telle situation n'est plus admissible. Le Trésor Public n'a d'autres solutions que de fermer les caisses publiques non sécurisées.

▲ Harivelo TSIMILAZA

Faites connaître

▲ Pages réalisées par l'équipe de la TP Antalaha

La Trésorerie Principale Antalaha

Présentation

La Trésorerie Principale (TP) Antalaha est un poste comptable de cinquième catégorie. Héritée de la colonisation française, elle figure parmi les postes comptables les plus enclavées de la Direction Générale du Trésor. Fondée vers les années 40, elle a été jadis appelée Paierie d'Antalaha.

La mise en place des 22 Régions a apporté un grand changement dans les attributions du poste. Avant, deux Perceptions Principales (PP) ont été rattachées à la TP Antalaha mais lorsque Sambava est devenu le chef lieu de la Région SAVA, la PP Sambava a été érigée en Trésorerie Générale, en 2008. Ce qui fait de la TP Antalaha le seul poste comptable supérieur ne disposant d'aucune PP rattachée. Elle n'est plus que mandataire des opérations du Budget Général de l'Etat et comptable assignataire des opérations du Budget Général dans le District d'Antalaha. Cependant, quatre régies financières d'Antalaha lui sont toujours rattachées : les Recettes des Douanes, le Centre Fiscal, la Circonscription domaniale et foncière et la Circonscription topographique. 457 pensionnés dont deux bénéficiant de la pension française, et 271 fonctionnaires sont servis par le poste.

Comme ses confrères Trésoriers Généraux et Trésoriers Principaux, le Trésorier Principal Antalaha est un receveur municipal. Il est assignataire des dépenses et des recettes de la Commune Urbaine. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région SAVA se trouvant à Antalaha, la TP est chargée du recouvrement de ses recettes et du paiement de ses dépenses.

Problèmes rencontrés : le retard chronique



La principale cause des retards dans l'accomplissement des missions de la TP Antalaha est l'enclavement. En effet, situé à 1455 km d'Antananarivo, la route menant vers la localité est en piteux état. La distance Ambilobe-Vohémar est la plus déplorable. Ne mesurant que 160km, il faut environ 12 heures en période sèche, pour parcourir la distance. Cette situation empire pendant la saison des pluies. La boue arrive à mi-hauteur des camions entraînant pannes et encombrements de la circulation. En moyenne, un trajet dure quatre jours car il faut attendre le remorquage des véhicules en panne pour que les autres puissent passer. Cela a un impact considérable sur le travail de la TP car le courrier, les titres de pensions ainsi que les bons de caisses tardent à lui parvenir. A cause de ce problème d'accessibilité, la Paositra Malagasy est obligée de recourir à la voie aérienne et l'arrivée du courrier dépend de la capacité des avions ainsi que de la fréquence des vols desservant la localité.

Bien qu'Antalaha dispose d'un détachement de la Banque Centrale, les paiements accusent souvent du retard du fait de ces problèmes. Heureusement, les usagers sont conscients que la TP n'est pas responsable de ces retards. Mais il est quand même navrant de voir les personnes âgées venir placer leurs cartes chaque jour dans l'espoir d'être payés plus tôt. Malgré cela, tout le personnel s'efforce de donner le meilleur d'eux-mêmes pour que dès la réception des titres de règlement, le paiement se fasse rapidement.

nce avec...

Ressources humaines



Le Trésorier Principal Antalaha travaille avec onze agents - un concepteur, un réalisateur, un contrôleur du Trésor, deux comptables du Trésor et six appartenant à d'autres corps interministériels. Son équipe est légèrement âgée car la moyenne d'âge est de 45 ans mais elle est très consciencieuse. Améliorer la qualité des services rendus aux usagers et augmenter la performance sont les objectifs de l'équipe. Le renforcement de capacité s'avère nécessaire pour accomplir les attributions de la TP. Face à l'informatisation et aux différentes réformes comptables, l'encadrement et la formation du personnel se tiennent fréquemment. L'approche est personnalisée du fait de la provenance des agents de différents corps et de leurs compétences variées.

Bâtiment et matériels



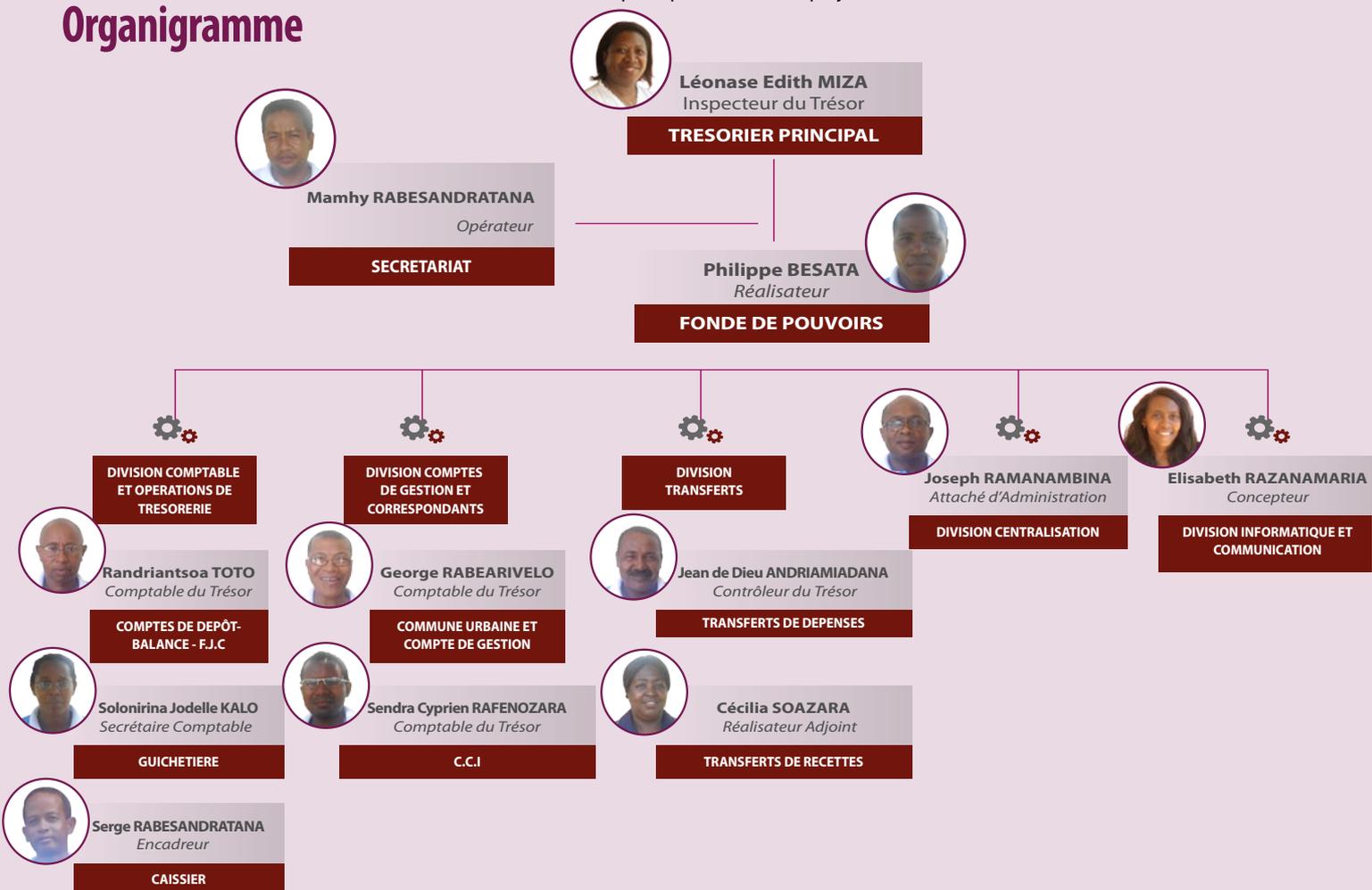
Le bâtiment qui abrite la TP Antalaha a été construit en 1953 et réhabilité en 2001. Etant situé à moins de 40 mètres de la mer, la corrosion détériore les infrastructures et les matériels de la TP. Les matériels informatiques sont les plus touchés. En 2013, durant deux longs mois, tout le personnel a été contraint de se relayer sur un ordinateur pour effectuer leurs tâches

respectives. D'importants efforts ont été entrepris depuis et la TP s'est vue doter de cinq ordinateurs, ce qui a raccourci le délai de traitement des dossiers.

La vie sociale de la Trésorerie Principale Antalaha

L'Association du Personnel du Trésor Antalaha, APTA a été créée en 1982 dans le but de renforcer la solidarité du personnel. Tous les événements heureux sont fêtés par l'APTA, entre autres la présentation de vœux du nouvel an avec les membres de la famille, et lorsqu'un membre se trouve dans l'affliction, les autres le soutiennent et l'épaulent. L'équipe de la TP Antalaha est en effet consciente que c'est dans le malheur que l'on reconnaît les vrais amis. En outre, l'APTA participe à différents événements sociaux dans la Région dont les téléthons, les reboisements... Ses membres essaient sans cesse d'élargir et d'améliorer les activités. Pour cette année, l'association projette de se lancer dans des activités caritatives en dehors du service. Le 14 février 2014, la nuit de la Saint Valentin, l'APTA a organisé une réception pour financer ce projet.

Organigramme



Faites connaissance avec...

Le saviez-vous

La culture de vanille tient une place importante dans la vie socio-économique de la Région SAVA. La plupart des exportateurs de vanille résident à Antalaha. 727,54 tonnes de vanilles, soient 63% de la production de la Région, ont été conditionnées à Antalaha en 2011. En 2012, la production a augmenté sur l'ensemble de la Région et 1 032,64 tonnes, qui représentent 55%, ont été traitées à Antalaha (Source : Service de la Métrologie d'Antalaha). Les ristournes sur la vanille constituent une des principales ressources des collectivités territoriales décentralisées de la Région SAVA. 75% des ristournes sur la vanille verte sur les marchés communaux, reviennent aux communes rurales, et les 25% sont versés au District. Le montant est fixé à 200 Ariary par kilogramme. Les ristournes sur la vanille préparée en vrac dont le montant est fixé à 500 Ariary par kilogramme, rentrent en totalité dans la caisse de la commune rurale productrice. Une partie des ristournes sur la vanille

conditionnée à l'exportation ou à la vente en dehors de la région est destinée aux quatre communes urbaines de la Région SAVA : Sambava, Antalaha, Vohémar, et Andapa. Le montant est également de 500 Ariary par kilogramme. Elles sont collectées au niveau des Districts, et centralisées par la Région.

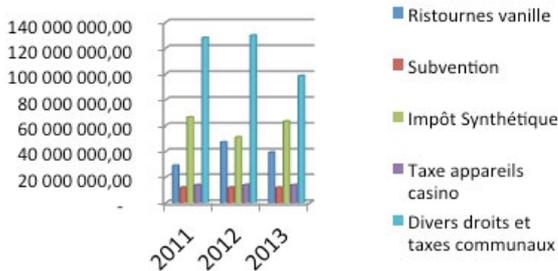


Répartition des ristournes sur les vanilles conditionnées de 2011 à 2013

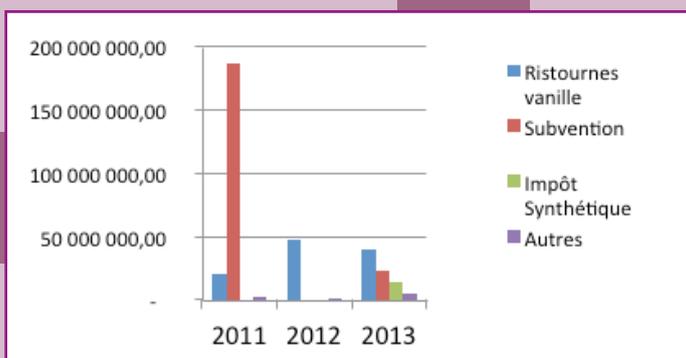
Bénéficiaire	2011		2012		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Région	313 450 696,00	54,07%	471 613 193,70	50,00%	392 736 336,00	50,00%
CU Sambava	35 591 593,40	6,14%	47 161 319,37	5,00%	39 273 633,60	5,00%
CU Antalaha	29 037 093,40	5,01%	47 161 319,37	5,00%	39 273 633,60	5,00%
CU Vohémar	32 048 714,60	5,53%	47 161 319,37	5,00%	39 273 633,60	5,00%
CU Andapa	19 592 968,40	3,38%	47 161 319,37	5,00%	39 273 633,60	5,00%
Chambre de Commerce	20 640 414,40	3,56%	47 161 319,37	5,00%	39 273 633,60	5,00%
Organe Mixte de Conception (Région)	53 516 660,00	9,23%	94 322 638,74	10,00%	78 547 267,20	10,00%
Plateforme régionale	75 871 878,07	13,09%	141 483 958,11	15,00%	78 547 267,20	10,00%
Plateforme nationale	-	0,00%	-	0,00%	39 273 633,60	5,00%
TOTAL	579 750 018,27	100,00%	943 226 387,40	100,00%	785 472 672,00	100,00%

Source : Région SAVA

Les ristournes sur la vanille conditionnée constituent la plus grande partie des ressources de la Chambre de Commerce et d'Industrie. En 2011, cette entité a reçu une subvention exceptionnelle qui lui a permis de réhabiliter ses bâtiments administratifs. Pour la Commune Urbaine, les ristournes sur la vanille conditionnée représentent en moyenne 15% des recettes de fonctionnement. Les investissements dépendent des subventions de l'Etat Central.



Recettes de fonctionnement Commune Urbaine Antalaha



Recettes de fonctionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Les ristournes sur la vanille permettent de couvrir les dépenses obligatoires de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ce qui n'est pas le cas pour la Commune Urbaine d'Antalaha. 75% de ses dépenses sont constituées par le salaire du personnel. En d'autres termes, la Commune est dans une situation précaire. L'on se demande même s'il ne serait pas envisageable d'augmenter sa part de ristournes.

Sur le plan social, la culture de la vanille, activité très rentable est devenue un objet de convoitise. Pendant les campagnes de vanille, l'insécurité règne. Les malfaiteurs, parfois dotés d'armes à feu, pillent les champs et la vanille traitée des paysans et des collecteurs.

La culture de vanille est également un des facteurs d'abandon d'école, d'absentéisme des élèves, et par voie de conséquence, à l'origine d'analphabétisme dans le District d'Antalaha. Les enfants n'ont pas la volonté d'apprendre et d'aller à l'école et certains parents ne les encouragent pas non plus. Etant donné que la fécondation des fleurs de vanilliers nécessite l'intervention de l'homme, certains parents demandent à leurs enfants de les aider. La vente de vanille suffit amplement à subvenir aux besoins de certains paysans.

vahinintsika



Arsène RAKOTONDRAZAKA, Ministry ny Filaminana Anatin'ny taloha

«Eto amintsika, polisy iray ho an'ny olona 3 500 raha toa ka polisy iray ho an'ny olona 1 000 no fenitra iraisam-pirenena»

Tsapa nandritra ny fotoana maro fa tsy voafehy mihitsy ny asan-jiolahy amin'ny faritra maro. Mbola mitohy mandraka ankehitriny izany. Fanafihana mitam-basy, fakana an-keriny, halatra taolam-paty, varo-maizina andramena...Mitebiteby lava ary mandry tsy lavo loha ny ankamaroan'ny mponina. Resadresaka amin'Andriamatoa Arsène RAKOTONDRAZAKA, Ministry ny Filaminana Anatin'ny taloha, Vahinintsika.

Gazety TAHIRY : Inona no tena andraikitra ny Ministera niandraiketanao ?

Arsène RAKOTONDRAZAKA : Ny miaro ny vahoaka sy ny fananany ary ny Fanjakana no andraikitra ny Ministeran'ny Filaminana Anatin'ny.

GT : Raha miohatra amin'ny tanjona napetraka tamin'ny taon-dasa, tratra ve io fanamby io ?

AR : Nanao izay tratry ny heriny rehetra ny mpitandro ny filaminana nandritra ny taona maro. Nohamafisina ny fandriampahalemana nanomboka tamin'ny kirizy 2009 hatramin'izao. Tamin'ny taona 2012 sy ny fiandohan'ny 2013 no tena henjana. Azo tsapain-tanana ny vokatry ny asa vita. Amin'izao fotoana izao dia sahinay ny milaza fa efa ambanin'ny fetran'ny azo leferina ny fisian'ny tsy fandriampahalemana eto amintsika.

GT : Tsy mety fongana mihitsy ny asan-jiolahy, inona no olana ary inona no vahaolana ?

AR : Ny kirizy no tena nampirongatra ny tsy fandriampahalemana teto. Maro tamin'ireo orinasa no nikatona. Betsaka no very asa noho izany ka tsy nahita fidiram-bola intsony. Vokany, niseho tetsy sy teroa ny karazana asan-jiolahy. Tsy nifidy toerana mihitsy ireo olon-dratsy, hany ka lasibatra avokoa na ny mponina an-tanàn-dehibe na ny any ambanivohitra. Anisan'ny vahaolana noraisina ny fanajanonana ny 90%-n'ireo polisy vao noraisina farany teo ho eto Antananarivo. Miara-miasa akaiky amin'ny vaomieran'ny fandriampahalemana eny anivon'ny fokontany izy ireny.

GT : Manahoana ny enti-manana (vola, olona, fitaovana) raha ny filaminana no jereña eto amintsika ?

AR : Ny tatitra fanaon'ny polisim-pirenena isan-taona no nahitanay fa mbola vitsy ny mpitandro ny filaminana amin'izao fotoana izao : Polisy iray ho an'ny olona 3 500 raha toa ka iray ho an'ny olona 1 000 no fenitra iraisam-pirenena. Araka ny fifanarahana tamin'ny Banky iraisam-pirenena sy ny Tahirimbola iraisam-pirenena dia tokony hampiditra polisy 1 000 isan-taona, mandritra ny 10 taona, isika. Roa taona nisesy anefa izay dia 400 ihany no noraisina. Amin'ity taona ity dia mangataka ny hampidirana polisy 650 ny Minisitera. Mbola miandry ny *Loi de Finances Réctificative* anefa izany.

Ny lafiny ara-bola sy ny ara-pitaovana iasana no mbola tena manahirana. Raha tiana hihatsara kokoa ny fandriampahalemana dia tokony hampitomboina avo roa heny ny tetibolan'ny Ministera. Raha ny lafiny teknika sy ny *informatisation* kosa dia efa tsara ny ezaka vita.

GT : Ahoana ny fandraisanareo andraikitra raha ny tamin'ireny fanafihana mitranga toy ny teny amin'ny PP Avaradrano manokana no resahina ?

AR : Raha ny tranga teny amin'ny PP Avaradrano, vao tsy ela akory, dia efa fantatray mialoha ny fikasan'ireo olon-dratsy. Efa niandry teny an-toerana ny mpitandro ny filaminana ka efa saika voasambotra sy fantatra avokoa ireo olon-dratsy niray tsikombakomba sy nanatanteraka iny fanafihana mitam-basy nandrobana ny volam-bahoaka iny. Miaramila iray voarohirohy ho namatsy basy tamin'ny fanafihana ny PP Avaradrano no efa nampidirina eny Tsiarafy.

GT : Maninona no tsy mba tratra mihitsy ireo lehibe sy atidoha mikotrika ireo raharaha goavana toy ny varo-maizina andramena, halatra taolam-paty, fakana an-keriny... ?

AR : Tsy miteny aho hoe tsy tratra mihitsy ny atidoha mikotrika ireny raharaha goavana ireny saingy ekeko kosa ny tsy fandraisan'andraikitra ny Fanjakana foibe. Na manao ny asany aza ny mpitandro ny filaminana, rehefa tonga any amin'ny fitsarana ny raharaha dia mangina ho azy.

Vokany, tsy misy mivoaka ny anaran'ireo olobe ao ambadik'ireny. Momba ny fakana an-keriny, mipetraka iray na roa taona any am-ponja izay olona nahavanona izany dia afaka moramora foana avy eo. Raha ny halatra taolam-paty dia tsy mety misy milaza izay atidoha mihitsy izay olona tratra. Tsy mbola fantatray mazava koa ny ampiasana azy io. Araka ny feo mandeha dia toa hanaovana

harmonium sy hanamboarana nify izy ireny. Mikasika ny varo-maizina andramena indray, tany aloha, dia niara-niasa tamin'ny zandary sy miaramila izahay. Taorian'ny fivoriana niarahana tamin'ny Filohan'ny Tetezamita sy ny Praiministra tamin'izany tamin'ny volana aogositra 2013 anefa dia tsy afaka nandray anjara tamin'ny fanenjehana sy ny fanarahamaso izany intsony ny polisy. Tsorina fa mampihena ny risi-pon'ny mpitandro ny filaminana ireny zavatra ireny. Olon-dratsy sy samborina androany dia tsy misy mahafantatra akory, avy eo. Raha sendra miditra am-ponja indray andro vitsivitsy aty aoriana dia mivoaka. Manahirana izany !

invitée de l'économie

Vonintsalama ANDRIAMBOLOLONA, Secrétaire Général du Ministère des Finances et Budget

«Les capitaux étrangers influencent l'offre de devises»

Depuis le mois de juillet 2013, la monnaie nationale n'a cessé de se déprécier face aux devises pivots. Vonintsalama ANDRIAMBOLOLONA, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget (MFB) en parle. Elle nous partage également ses points de vue sur les différents secteurs de l'économie.

Bulletin Tahiry : Comment appréciez-vous la situation économique actuelle de Madagascar ?

Vonintsalama ANDRIAMBOLOLONA :

Nous venons de sortir d'une crise politique de cinq ans qui a eu des impacts sur la relation avec nos bailleurs de fonds et sur l'économie. Toutes les activités ont connu un ralentissement surtout en 2009. Depuis 2010, nous nous sommes efforcés de redresser la situation mais le niveau d'avant crise n'est pas encore atteint. Cette crise a porté un coup dur aux différents secteurs de l'économie: diminution de la rentrée de fonds avec le retrait des bailleurs et effritement des ressources internes. Face à cela, nous avons été contraints d'ajuster les dépenses en mettant en place la politique d'austérité budgétaire. L'austérité budgétaire a concerné les budgets des ministères, notamment les budgets d'investissements. Les dépenses d'investissements sont devenues des variables d'ajustement. Pour votre information, avant la crise, le budget d'investissement s'élevait à 1 244,8 MGA milliards soit 7,7% du PIB. En 2013, il n'était plus que 811,4 milliards soit 3,5% du PIB. Et personne n'est sans savoir que ce sont les investissements qui tirent l'économie. Nous sommes alors dans un cercle vicieux. Sacrifier les dépenses d'investissements engendre systématiquement un ralentissement de la croissance économique et *vice versa*. Notre économie est actuellement à son plus bas niveau. Les problèmes politiques étant réglés, place à la relance économique qui est vraiment une urgence. On ne peut améliorer ni le revenu de la population, ni le Produit Intérieur Brut (PIB) sans relance économique.

BT : Quel est le niveau de notre déficit public pour l'année 2013 ?

VA : Quand on est dans une situation de chute des ressources publiques, on est obligé de choisir entre deux voies. L'une, réduire les dépenses afin de maîtriser le déficit public car s'il n'est pas maîtrisé, cela a un impact sur la monnaie et sur le taux de change. L'autre, c'est laisser les dépenses au même niveau au risque de creuser le déficit public. Nous avons choisi le premier scénario c'est-à-dire maintenir le déficit public en tenant compte des capacités de financement du Trésor. Certaines dépenses de fonctionnement comme les dépenses de personnel étant incompressibles, les dépenses de fonctionnement ont été drastiquement diminuées et les dépenses en capital ont été sacrifiées. Si le déficit public était de 2,1% du PIB en 2008, son niveau reste à 2,2% en 2013. Pour notre cas, c'était un choix délibéré d'essayer de maîtriser ce déficit public pour éviter tout déséquilibre macroéconomique qui serait difficile à remettre à flot par la suite. L'équilibre macroéconomique a été préservé mais une réelle aggravation de la pauvreté a été constatée.

BT : Pour 2014, est ce que cela a déjà été corrigé ?

VA : Les hypothèses retenues dans la loi des finances 2014 reposent sur la continuité quant à la gestion des Finances publiques.

BT : Expliquez-nous le mécanisme économique de la dépréciation monétaire pour le cas actuel de Madagascar.

VA : Le niveau du taux de change est le résultat entre l'offre et la demande dans un mécanisme de marché. Lorsque l'offre de devises est supérieure à la demande, la monnaie s'apprécie. Dans le cas contraire, elle se déprécie. Une certaine stabilité a été enregistrée pendant la période de crise mais la dépréciation s'est accélérée surtout depuis le mois de janvier 2014. Cela s'explique par une insuffisance de l'offre d'après nos constats. On constate notamment une diminution des

recettes d'exportation qui constituent la première source de rentrée de devises étrangères. La demande de devises quant à elle, malgré le ralentissement des activités économiques, continue de faire pression sur le Marché Interbancaire des Devises.

Le volume de produits pétroliers importés en début 2014 a diminué par rapport à 2013, mais les quantités restent importantes. A noter que les capitaux étrangers influencent également sur l'offre de devises et les flux sont faibles au cours de ce premier trimestre 2014 en attendant certainement la mise en place des institutions de la IV République et à cause de la période intérimaire précédant la normalisation de nos relations avec les bailleurs de fonds.

« **L'équilibre macroéconomique a été préservé mais on constate une réelle aggravation de la pauvreté** »

BT : *Quel est votre pronostic quant à la poursuite du processus de dépréciation de notre monnaie nationale ?*

VA : Tant que la tendance de l'offre de devises et de la demande de devises ne sera pas inversée, cette dépréciation va continuer. Elle pourra encore s'amplifier lorsque la relance de l'économie ira augmenter la demande de devises avec l'accroissement des importations liées à cette relance.

BT : *Que faire alors pour renverser la tendance ou au moins pour limiter les effets néfastes de la dépréciation monétaire ?*

VA : Tous facteurs pouvant augmenter l'offre de devises constituent une solution : relance de l'exportation et suivi des rapatriements de devises, reprise des décaissements sur les projets avec les bailleurs de fonds, rentrée de capitaux étrangers à travers les investissements directs étrangers (IDE) quand Madagascar sera de nouveau attractif pour les investissements... Toutefois une action sur la surliquidité de notre économie laquelle pèse sur la demande de devises peut être une mesure salutaire pour ralentir la dépréciation de la monnaie malgache.

BT : *Le taux de change actuel reflète-t-il le contexte économique ?*

VA : Oui. Contrairement à ce que déclarent certains médias selon lesquelles le taux de change est artificiel car la Banque Centrale de Madagascar (BCM) intervient sur le marché, ce taux reflète la situation réelle du marché et du contexte économique actuel. Si la BCM intervient, ce n'est pas pour influencer le cours des changes dans un sens ou dans un autre mais c'est pour éviter des fluctuations brusques.

BT : *Concrètement, compte tenu du contexte économique actuel justement, quels impacts aura cette dépréciation sur l'économie malgache ?*

VA : Les impacts peuvent être positifs ou négatifs. Positif, dans la mesure où nos produits étant plus compétitifs à l'exportation, ce secteur pourra être boosté. Négatif, par contre pour le secteur productif car la majorité des équipements et matières premières est importée. Cet état de chose aura pour conséquence d'augmenter les charges des unités de production à cause du renchérissement du coût des facteurs. Par ailleurs, le coût de la vie en sera certainement augmenté. La plupart des produits de première nécessité sont en effet importés et on peut citer à titre d'exemple le riz dont le prix monte en flèche en période de soudure vu que nous sommes obligés d'en importer.

BT : *Comment évaluez-vous la performance du système de gestion des finances publiques à Madagascar ?*

VA : Durant la période de crise, nous avons veillé à la maîtrise du déficit budgétaire. En effet, s'il n'était pas sous contrôle, le Trésor Public aurait été contraint de recourir aux emprunts auprès de la BCM, synonyme de création monétaire et source d'inflation. Nous avons relevé ce défi pendant la crise. Nous avons tiré des leçons du passé en optant

pour une stratégie payante c'est-à-dire la maîtrise des paramètres macroéconomiques. Les bailleurs de fonds ont même été surpris en constatant que tous les paramètres macroéconomiques soient au vert malgré la crise. En effet en 1991 par exemple, une autre crise dans l'histoire de notre pays, les dépenses publiques ont atteint un niveau conséquent alors que les ressources publiques internes avaient chuté. Les paramètres macroéconomiques ont viré au rouge : le taux d'inflation avait atteint 33% et les BTA se négociaient à 45% à cette époque. La monnaie nationale s'était dépréciée au maximum. La condition imposée par les bailleurs, à cette époque, avait été de corriger drastiquement le déficit public. Le gouvernement a dû subir par la suite, pendant cinq ans une politique de gel des dépenses publiques.

BT : *A votre avis, quels rôles doit jouer l'Etat, notamment le Ministère des Finances et du Budget, dans la croissance économique de Madagascar ?*

VA : La production, la relance des activités économiques relèvent du secteur privé. Les opérateurs économiques sont les acteurs de la croissance. Le rôle de l'Etat est de mettre en place un environnement favorable aux activités de ces opérateurs. Pour le Ministère des Finances et du Budget en particulier, ce rôle est primordial lors de l'élaboration de la Loi des Finances. Dans le domaine des impôts et de la taxation douanière, il peut recourir à une fiscalité incitative visant à alléger les charges fiscales pour des opérations ciblées afin de développer un secteur précis. Durant les cinq dernières années, par exemple, nous avons choisi d'appuyer l'agriculture car elle a une place importante dans la production nationale. On a exempté de droit de douanes les engrais, les matériels agricoles et les produits vétérinaires. Force est de constater qu'il existe, toutefois, un certain malentendu avec le secteur privé qui pense que les dispositifs fiscaux et douaniers ne sont pas assez incitatifs. Le débat reste ouvert car l'Etat attend un retour par rapport aux incitations octroyées. Par ailleurs, en matière de programmation des dépenses budgétaires, le Ministère des Finances et du Budget peut donner des orientations pour qu'une place importante soit accordée à toutes les actions d'appui à la production comme les infrastructures. Il importe de souligner que l'Etat est le premier bailleur des infrastructures publiques (routes, barrages,...). Le secteur productif a besoin de ces infrastructures pour produire et pour faciliter l'acheminement des produits. Enfin mais non des moindres, le Ministère des Finances et du Budget met en place le cadre légal et réglementaire pour les activités dont il a la tutelle, à savoir les banques, le secteur financier et les assurances..

BT : *Qui détermine ce choix quant au secteur à privilégier ?*

VA : La proposition vient du MFB lors l'élaboration de la Loi de Finances mais elle est ensuite soumise à l'approbation du Conseil des ministres. C'est là que tous les ministères peuvent discuter de leurs stratégies et moyens respectifs et l'arbitrage se fait en Conseil.

BT : *Comment expliquez-vous l'insuffisance d'infrastructures ? Est-ce à cause de la réduction des dépenses en capital ou est-ce que c'est la gestion des budgets axés sur les résultats qui ne fonctionne pas ?*

VA : Déjà, les moyens de l'Etat pour le financement des infrastructures publiques dont il a la charge sont insuffisants car l'épargne publique c'est-à-dire la différence entre les recettes publiques et les dépenses de fonctionnement et de personnel est faible. C'est cette épargne publique, en effet qui finance les dépenses d'investissement. Or, pour le cas de Madagascar, les budgets successifs n'ont jamais pu dégager des épargnes publiques suffisantes pour les investissements publics. Raison pour laquelle, les financements des bailleurs de fonds ont été apportés. Dans le programme des investissements publics, 30% des financements viennent de l'épargne publique intérieure tandis que 70% des financements sont apportés par les bailleurs de fonds.

BT : *Que pensez-vous des subventions ?*

VA : Sur le plan politique et social, le recours aux subventions pour des produits stratégiques est légitime. Nous ne

sommes ni le premier pays ni le dernier à l'appliquer. Même les pays développés le font. La disposition n'est pas en conformité avec la pensée économique des institutions de BrettonWoods basée sur le libéralisme et le mécanisme du marché. Heureusement, cette position a évolué car les programmes intègrent aujourd'hui la dimension sociale des politiques économiques. Je ne suis pas contre les subventions mais il faut avoir les moyens de les financer. Je suis également pour des subventions qui ciblent les bénéficiaires pour de meilleurs impacts et plus d'efficacité. Pour le carburant par exemple, les modalités de subvention pourraient être revues pour en alléger le coût pour le budget de l'Etat. On peut avoir des subventions ciblées en faveur des moyens de transport en commun comme les bus, taxi-brousses utilisés quotidiennement par la population, ou pour certains utilisateurs directs de carburant. Il s'agit de trouver un bon mécanisme pour faire bénéficier la subvention à ceux qui en ont vraiment besoin.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO
Herinjaka RABENAIVO

« Les budgets successifs n'ont jamais pu dégager des épargnes publiques suffisantes pour financer les investissements. »

tsy aritra

Tahirimbolam-panjakana: Faritra mena

Tsy mahagaga intsony raha toa ka misy manafika ireo rantsamangaikan'ny Tahirimbolam-panjakana. Toa atao ambanin-javatra mantsy ny fiambenana azy ireny na dia mavesatra sy goavana aza ny andraikiny. Mbola eo ihany koa ireo mpanararotra : ireo mpivarotra manodidina ny PGA sy ny RGA no tiana horesahina eto. Ny fitadiavana anie tsy tokony ho fialan-tsiny tsy hanarahan-dalàna e ! Jereo anie ireo trano fiasana manodidina raha tsy madio, tsy ahitana mpivarotra na ireny mandehandeha ireny aza e ! Sady tsara ambina avokoa na ireo banky tsy miankina na ny Banky foiben'i Madagasikara satria vola no mivezivezy sy kirakiraina ao amin'ireny toerana ireny. Ka moa tsy tokony ho toy izany koa ny aty amin'ny Tahirimbolam-panjakana ? Mampalahelo ihany ny zava-nisy eo amin'ny PGA sy RGA. Hamafisina fa faritra mena ireo rantsamangaikan'ny Tahirimbolam-panjakana rehetra ka tokony harovana.

Lasa tsena ny manodidina ny PGA sy ny RGA ka tsy maintsy nodiovina

Taxi-phone no niatombohan'ireo mpivarotra manodidina ny PGA sy ny RGA, mitondra seza mandehandeha, ka rehefa tonga ny polisy manala azy ireo dia miala izy ireo, saingy afaka andro vitsivitsy dia indreo fa miverina indray. Taty aoriana dia tena lasa tsenakely mihitsy, ahitana ireo entamadinika rehetra ilaina amin'ny andavanandro hatramin'ny hani-masaka isan-karazany. Tena tsy mahatsiaro tena mihitsy. Sady mibahana ny lalana sy ny sisin-dalana no mampitangorona olona sy manangona loto. Faritra mena anie io toerana io e ! Zary hitan'ny olona ny vola mifamezivezy eo an-toerana ka tsy mahagaga raha mitsiry ny tetidratsy isan-karazany.

Efa ela ihany ny Tahirimbolam-panjakana no niantso ny tomponandraikitra eo anivon'ny Kaominina Antananarivo renivohitra - ary nandefa taratasy mihitsy - hiara-hiasa aminy amin'ny fanesorana ireo mpivarotra ireo izay tsy nitsaha-nitombo isanandro.

Ankehitriny, namaly ny antso ny Kaominina Antananarivo Renivohitra ary niara nivory tamin'ny tomponandraikitry ny Tahirimbolam-panjakana. Ny talata 22 aprily 2014 teo ary dia tapaka fa handefa olona mpiambina hanao *pickets* eo amin'ireo toerana manamorona ny PGA sy ny RGA. Fepetra vonjy maika, ao anatin'ny herinandro ity noraisina ity araka ny fanazavana voaray, fa ho hita miandalana kosa ny tohiny raha toa ka minia mbola miverina ihany ireo mpivarotra.

Raha ny hita tokoa hatreto dia toa nandaitra ny fepetra noraisina satria tsy ahitana mpivarotra intsony manamorona ireo toerana ireo.

▲ Oniniaina RAKOTONINDRINA

apostrophe

Grève des grossistes pour contrôle fiscal: décidemment le ridicule ne tue pas !

La campagne de contrôle fiscal lancée par la Direction Générale des Impôts à l'encontre des commerçants grossistes pour lutter contre les ventes sans factures a figuré à la une de l'actualité malgache ces derniers temps. Fermeture de boutiques, demande de délai de grâce, contestations contre la méthode adoptée par les agents du fisc. Telles ont été les réactions de ces contribuables devant l'exercice de la mission régaliennne du contrôle fiscal.

Mais comment comprendre une telle réponse de la part des commerçants grossistes ?

Ridicule ! Tel est le terme approprié pour définir le comportement de ces commerçants. Il ne s'agit que d'un simple contrôle des factures éditées qui traduisent l'appartenance au secteur formel. Une procédure des plus normales pour lutter contre la prolifération du secteur informel. La loi l'exige d'ailleurs. Deux points sont à éclaircir: (i) le contrôle fiscal vise à lutter contre la concurrence déloyale des commerçants informels lesquels nuisent à ce secteur d'activité aux fins d'améliorer les recettes fiscales et (ii) la fiscalisation du secteur informel apparaît inéluctable dans la mesure où les commerçants informels sont sources d'injustice et d'inégalité en tentant de se soustraire de l'imposition et obliger les formels, déjà victimes d'une concurrence déloyale, à supporter un fardeau fiscal supplémentaire.

« *N'est-ce pas une procédure normale que d'éditer une facture pour toute transaction ?* »

Mais qui sont-ils pour juger de l'opportunité ou de l'inopportunité de la campagne menée par le fisc ? N'est-ce pas une procédure normale dans le monde que d'éditer une facture pour toute transaction ? Pourquoi donc cette rébellion ? Est-ce par peur injustifiée d'un contrôle ou par peur d'être appréhendés pour fraude ? Mais c'est... ridicule ! Il convient de rappeler à ces commerçants grossistes que la procédure applicable à Madagascar en matière de contrôle fiscal est effectuée suivant le Code Général des Impôts dans ses articles 20.06.21 à 20.06.29 et, de ce fait, son exercice ne peut être interprété comme un harcèlement ou un acharnement de l'Administration fiscale. Pour cette dernière, le temps du laisser-aller est révolu. La campagne sur le contrôle fiscal est une expression du retour à l'Etat de droit. Ces contribuables ne sont-ils pas conscients que respecter la loi fiscale est un acte de civisme ? Est-il nécessaire de rappeler à ces assujettis à l'impôt la thèse de l'illustre financier, Gaston JEZE, selon laquelle l'impôt est une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité et à titre définitif, en vue de la couverture des charges publiques et dont est issue la portée de l'obligation fiscale ou les dispositions de l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 qui dispose que « Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'Administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés » ? Il est inconcevable que ces contribuables ignorent le principe de l'impôt.

En tout cas, l'heure est au changement de mentalité. Laxisme, insubordination, attentisme ne sont plus de mise. C'est pourquoi, le Trésor Public fait appel à tout un chacun, à faire preuve de civisme et à se soumettre à ses devoirs et obligations vis-à-vis de l'Administration fiscale.

▲ Mbolatiana RAMAMONJISOA

analyse

La monnaie nationale se déprécie

Depuis quelques mois, l'Ariary subit une forte dépréciation par rapport aux devises pivots, le dollar et l'euro. Cette dépréciation est caractérisée par la détérioration des termes de change sur le marché, détérioration qui se traduit par une hausse du taux de change. Ce dernier se fixe suivant la loi de l'offre et de la demande sur le Marché Interbancaire de Devises (MID).

En théorie, les offres de devises résultent des exportations et des entrées de capitaux de l'étranger - Investissements Directs Etrangers (IDE), aides budgétaires... Les demandes de devises, quant à elles, proviennent des importations et des sorties des capitaux.

Les variations du taux de change découlent de la balance de paiements.

Une balance de paiements déficitaire entraîne une tendance à la baisse de l'Ariary. La Banque Centrale de Madagascar (BCM) a révélé une insuffisance de l'offre de devises sur le MID à cause de la baisse de rapatriement des devises.

Par contre, la monnaie nationale gagne en valeur lorsqu'il y a plus d'offres en devises sur le marché.

Nonobstant les variations de devises rapatriées, l'on a tout de même enregistré une augmentation de rapatriement dont le taux est quasiment stable, atteignant plus de 90% depuis les cinq dernières années.

Face à la détérioration de la monnaie, une réflexion sur le taux de change s'avère indispensable pour déterminer les causes majeures et proposer des solutions à court terme afin de stabiliser l'Ariary par rapport aux devises pivots. La diminution des offres de devises actuelle sur le MID pourrait être, d'une part, la conséquence d'une baisse du volume des exportations en général, due aux effets de la crise politique depuis 2009 et, d'autre part, les effets du blocage des appuis budgétaires provenant des bailleurs de fonds, tout comme le manque de confiance des opérateurs économiques et les fuites illicites des devises vers l'extérieur. Mais l'un des facteurs qui détermine la dépréciation de l'Ariary reste la hausse de la demande de devises due au paiement des opérations d'importations.

Par ailleurs, conformément à la réglementation de change en vigueur, les fuites illicites des devises sont qualifiées de change illicite. La loi N°2006-008 du 02 Août 2006 portant Code des Changes, en son article premier, définit le change illicite comme l'opération de change non effectuée auprès des intermédiaires agréés, des bureaux de change ou de toute autre entité habilitée. Corollairement à cette définition, la loi supra, en son article 7, stipule que le change illicite constitue une infraction à la réglementation de change. Il est constaté, poursuivi et réprimé dans les conditions fixées par la loi N° 2006-008 et aussi la Circulaire N°002250 du 28 Août 1996 relative aux allocations de devises recommande que toutes détentions de billets de banque d'un montant supérieur à 7 622 euros ou son équivalent soient soumises à une déclaration auprès des Services responsables aux frontières. Les autorités de change veilleront à l'application de ces textes. Des mesures comme (i) le renforcement des contrôles a posteriori des opérations courantes, (ii) la mise en place d'une politique monétaire efficace axée sur la demande de devises jusqu'à la normalisation définitive des relations internationales de Madagascar pourraient être prises.

La Direction Générale du Trésor (DGT) a pris le 10 février 2014, la décision de ramener le délai de rapatriement de devises à 90 jours au lieu de 180 jours auparavant en vue d'accélérer la rentrée de devises nées des exportations et des prestations de service à l'étranger. A ce titre, le Service de Suivi des Opérations de Change au sein de la DGT poursuit ses relances par courriers et ses descentes sur terrain à l'encontre des sociétés exportatrices en situation irrégulière vis-à-vis de la réglementation de changes en vigueur pour que celles-ci rapatrient leurs recettes d'exportation dans les meilleurs délais.

▲ Hajaina ANDRIAMBOLOLONA

izaho sy ny asako

Vavolombelon'ny kapoka nahazo ny holatra eo amin'ny tarehy



Serge VALIMBAVAKA,
Secrétaire comptable,
PP Ambato Boeny

Iray amin'ireo mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana efa niharan'ny fanafihan-jiolahy mitam-basy teo am-panatanterahana ny asany i Serge VALIMBAVAKA, Secrétaire comptable ao amin'ny Perception Principale (PP) Ambato Boeny. Roa lahy samy nirongo basy (pistolet automatique) sy antsy lavalela no nikasa handroba ny lelavola nitentina 60 tapitrisa ariary, avy nalainy tany amin'ny TG Mahajanga. Horohoro, tahotra ny ho faty...

Jolay 2006. Faratampony amin'ny tahotra niainako ny andron'ny faha 21n'ny volana. Tsy tao an-toerana ny Percepteur Principal ka nisolo toerana azy aho. Harivariva tokony ho tamin'ny efatra ora, nanomanomana ny birao izaho sy ilay mpiara-miasa tamiko fa fandoavana fisotroan-dronono ny ampitso. Indro lehilahy roa nitondra antontan-taratasy toy ny manan-draharaha tonga nandondona tao amin'ny biraonay. Noraisiko tao amin'ny biraon'ny Percepteur Principal izy ireo.

Nilaza ny hanao hetsika ara-kolontsaina eo amin'ny tanàna ry zareo ary nanentana anay ho avy hanatrika. Nanontany ny isan'ny mpiara-miasa izy ireo ary namaly an-kitsim-po aho. Niangavy ahy ny mba hiantso ilay mpiara-miasa tamiko izy ireo... kanjo...

«Sokafy ny coffre raha tsy izany hovonoinay ianareo!»

Rehefa nanohitra ny tsy hamaha ny coffre aho dia novelesin'ireo jiolahy tamin'ny basy ny fehirifako. Nasian'izy ireo koa ny lohako. Nikarapoka tamin'ny tany aho. Teo amin'ny fehirifako sy ny foto-tsofiko no tena voa mafy. Naratra mafy aho.

Voarasan'ny antsy lavalela teo amin'ny vavany koa ilay mpiara-miasa tamiko.

Nahaantso vonjeo izahay ka vetivety dia tonga ny fokonolona. Nirifatra nandositra ireo olon-dratsy, raikitra ny fifanenjehana ka tsy nahita tany hombana intsony ireo jiolahy. Ny hany heriny dia nitsambikina tao anatin'ny reniranon'i Betsiboka. Noho ny herin'ny rano dia maty rendrika tao izy roa lahy. Izahay mirahalaha kosa dia tsy maintsy nentina tao amin'ny hopitaly tao an-toerana, ary nalefa tany amin'ny hopitaly be Mahajanga avy eo.

Na dia efa elaela ihany aza no nitrangan'io asa ratsy io ary na dia tsy chef de poste intsony aza ny tena dia mbola iainako mandraka ankehitriny ny voka-dratsiny. Lasa mataho-dava ny tena ary mailo be foana eo am-panatanterahana ny asa. Io anefa no kapoaka hamelomana ny vady aman-janaka ka tsy maintsy mahery hatrany.

Hafatra : tokony heritretina manokana izay tokony hanamafisana ny fiarovana ireo chefs de poste mitahiry vola be. Tsy azo heverina ve ny hanomezana azy ireny fitaovana hahafahany miaro tena raha tojo ny patsa iray tsy omby vava ?

▲ Yves RAKOTO

actualités

Un protocole d'accord pour les exportateurs malgaches



Le réseau d'exportation de Madagascar va s'élargir

Un protocole d'accord de coopération a été signé entre le Club des Exportateurs de France (CEF) et l'International Trade Board of Madagascar (ITBM), entité qui regroupe les exportateurs malgaches, le 21 mars 2014 en France.

Ouverture vers de nouveaux horizons

La signature de l'accord de coopération offre une opportunité de conclure nouveaux partenariats. Le Club des Exportateurs de France, déjà en partenariat avec d'autres Clubs en Tunisie, au Maroc et dans bien d'autres pays, va permettre l'extension du réseau d'exportation de Madagascar en Europe et même prochainement en Asie. Selon le président de l'ITBM Herintsalama RAJAONARIVELO, les opérateurs souhaitent intégrer ce réseau pour acquérir des informations et des expériences, mais également pour trouver des partenaires. Et lui d'ajouter que ce réseau offre par ailleurs une opportunité de déceler de nouveaux débouchés aux produits malgasy qui sont généralement des produits très spécifiques. En effet, le Club des Exportateurs de Madagascar (CEM) rejoindra le



Une signature qui renforce la coopération

réseau international du Club des Exportateurs de France (CEF) et bénéficiera de son parrainage.

En tant que filleul du CEF, le CEM bénéficiera gratuitement de toute sa documentation et de ses

conseils opérationnels. Le CEF donne l'autorisation au CEM d'utiliser son logo et son site internet dans le respect des conditions particulières. Tous les exportateurs de Madagascar, quels que soient leurs secteurs d'activité, peuvent intégrer le club. C'est un lieu de rencontre où partages d'expériences, de logiciels permettront d'économiser du temps. Cette coopération facilitera l'accès à un réseau large en vue de développer de nouvelles relations que ce soit pour le CEF que pour le CEM.

A noter que la France reste le premier pays partenaire commercial de Madagascar et le premier pays importateur des produits malgaches. Le volume d'exportation de Madagascar vers la France se situe à environ à 495 000 USD en 2013, à 357 000 USD en 2012 et à 529 000 USD en 2011. Pour ce qui est de l'importation de Madagascar en provenance de France, son volume se situe à environ 206 000 USD en 2013, à 160 000 USD en 2012 et à 201 000 USD en 2011.

Le secteur d'exportation malgache souffre de plusieurs maux : manque de compétitivité, problème de technicité et de technologie, de capacité de production, de capacité à répondre aux normes exigées par le marché. Aussi, la mise en place d'un guichet unique s'avère-t-elle une nécessité. L'ITBM, en concertation avec le secteur privé et les départements techniques s'y attèle justement pour faciliter les procédures d'exportation.

En tant que seul représentant de l'Administration publique de Madagascar ayant assisté à cette signature, le Directeur Général du Trésor malgache Orlando ROBIMANANA a mentionné qu'il est bénéfique pour Madagascar de se mettre en partenariat avec un pays comme la France. C'est une occasion de se partager expertises et expériences et d'étudier par la suite les opportunités de coopération dans le cadre des relations commerciales des deux pays. C'est une marque de volonté de Madagascar de se tourner vers l'avenir et d'activer la relance de l'économie.

▲ Oniniaina RAKOTONINDRINA

Près de 90 millions USD pour la sécurité alimentaire

Le 27 mars 2014, une série de signatures s'est tenue dans les locaux du Ministère des Finances et du Budget entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA). Quatre accords ont été signés afin d'assurer la sécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables de Madagascar et d'améliorer la production rizicole.

Le premier accord concerne le Programme National Bassins Versants Périmètres Irrigués (PNBVPI) d'un montant de 12,66 millions USD, un financement du don Japonais administré par la Banque Mondiale. Accroître la productivité dans les Régions Boeny (Marovoay) – Itasy – Alaotra mangoro (Près du Lac Alaotra) est l'objectif de ce projet.

Le deuxième accord porte sur le renforcement du secteur nutrition du Projet d'Appui d'Urgence aux Services essentiels d'Education, de Nutrition et de Santé (PAUSENS) sur financement additionnel de 10 millions USD. Le Projet intervient au niveau de cinq Régions figurant parmi les plus pauvres de Madagascar (Androy, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Matsiatra Ambony). Il est à rappeler que la Banque Mondiale a déjà octroyé un financement d'un montant de 65 millions USD pour le projet PAUSENS initial en 2013.

Le troisième accord concerne le Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire et la Protection Sociale (PURSAPS), destiné à la restauration de la sécurité alimentaire et de la protection sociale dans les zones touchées par l'invasion acridienne. Il s'agit notamment de la Région de Vakinankaratra, d'Amoron'i Mania, de Haute Matsiatra, d'Ihorombe, de Menabe et d'Itasy, ainsi que des Régions à haute potentialité agricole reconnues comme greniers à riz de Madagascar: Marovoay, Alaotra et Andapa. Le montant du financement s'élève à 65 millions USD.

Enfin, la quatrième signature concerne l'accord subsidiaire entre l'Etat Malagasy et le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), condition de mise en vigueur du projet PURSAPS. En effet, le fonds alloué à la composante B du projet PURSAPS sera rétrocédé au FID, Agence d'exécution du projet.

Pour la signature de ces accords de financement, le Gouvernement de Madagascar et la Banque mondiale ont été respectivement représentés par le Ministre des Finances et du Budget et le nouveau Directeur des opérations pour Madagascar. La nouvelle représentante de la Banque à Madagascar, en la personne de Coralie GEVERS, et le chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon ont également été de la partie. Pour la signature de l'Accord subsidiaire, Hajo ANDRIANAINARIVELO a représenté le FID, en tant que Président du Conseil d'Administration.

Ces signatures reflètent la volonté des bailleurs de fonds d'appuyer l'Etat malagasy pour un redressement économique dans les meilleurs délais.

▲ Hary RAZAFINDRATSIMBA

actualités

DGT: Une promotion de Madagascar en tant que destination d'investissements

Madagascar, un potentiel à «re» découvrir. Tel a été le thème développé par le Directeur Général du Trésor malgache aux quelques 200 personnes, membres du patronat français, lors de l'atelier organisé par l'UBIFRANCE le vendredi 21 mars 2014 à Paris.

Cette présentation a été une occasion pour le Trésor Public malgache d'inviter les investisseurs étrangers à découvrir les opportunités d'investissements à Madagascar. Commencant son exposé par le bilan macroéconomique, budgétaire et financier des cinq dernières années, le Directeur Général du Trésor a conclu en évoquant les perspectives et les potentialités économiques de la Grande île. Ces bilans se résument en une phrase : Situation stable et maîtrise des grands équilibres macroéconomiques malgré les contraintes budgétaires et les difficultés de trésorerie. En effet, il a été relevé que malgré la crise, la croissance économique a été positive avec un taux moyen de 2,6% de 2008 à 2013. L'inflation a connu deux évolutions bien distinctes. De 2008 à 2010, période où elle a connu une tendance haussière pour atteindre 10,2% en glissement annuel, et de 2010 à 2013, période caractérisée par une déflation atteignant 5,2% en glissement annuel. Par ailleurs, les ratios dettes sont au vert et le problème de la Balance des Paiements a été évité.

Bref, Madagascar a su préserver les grands déterminants financiers de la viabilité économique, ce qui fait de ce pays un potentiel économique à réellement redécouvrir. Le Directeur Général du Trésor de continuer que les potentialités sont nombreuses si l'on ne compte



Le DGT a rappelé les efforts faits par le Trésor Public malgache pour maintenir le déficit

que le capital humain compétitif, la vaste surface cultivable, les ressources minières et pétrolières, les énergies renouvelables, la biodiversité unique... et attendent à être valorisés... que les opportunités existent bel et bien. La crise a pris fin et il est désormais question de retour à l'ordre constitutionnel, Madagascar a obtenu la reconnaissance internationale et la relation avec les partenaires techniques et financiers (le FMI en premier) est remise en route. Ajouté à

cela, le discours programme du Président de la République malgache témoigne de l'existence d'une volonté politique à opérer le changement. Ce programme, étant tourné vers la relance économique et le redressement social du pays, est basé sur trois socles : la sécurité (sécurité des biens et des personnes, sécurité des côtes et des frontières et sécurité des investissements), la justice et la lutte contre la corruption. Tout cela concerne les perspectives de restauration de l'Etat de droit et d'amélioration du climat des affaires.

D'ailleurs, les mesures prises jusqu'ici en matière de promotion des investissements sont prometteuses. Une politique fiscale incitative marquée par (i) la réduction du nombre d'impôts et du taux d'imposition, (ii) la simplification des procédures d'acquittement, (iii) l'élargissement de l'assiette pour lutter contre le secteur informel, et (iv) la loi sur les grands investissements miniers (LGIM) de 2005, modifiée en 2007, laquelle offre des avantages divers en matière de change, en matière fiscale et en matière juridique aux grands investisseurs miniers dont le montant investi est supérieur à 50 milliards MGA. D'autres mesures telles que la création d'un guichet unique, en l'occurrence l'*Economic Development Board of Madagascar* (EDBM), simplifie la procédure de création d'entreprise.

▲ Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY

DGFIP et DGT : Un accord-cadre de coopération technique signé



Une coopération bénéfique pour les deux parties

La date du 18 mars 2014 a été marquée d'une pierre blanche. Un protocole d'accord-cadre de coopération pour la période de janvier 2014 à décembre 2016 a été signé entre la Direction Générale des Finances Publiques représentée par Bruno BEZARD (Directeur général) et la Direction Générale du Trésor malgache représentée par Orlando ROBIMANANA (Directeur général). Cette signature est la manifestation solennelle et formelle de la volonté de la DGT et de la DGFIP de renforcer davantage les liens historiques qui unissent les deux administrations financières. La coopération technique entre la DGT et la DGFIP date de plusieurs années. Elle constitue

un cadre privilégié d'échange d'expériences pour la modernisation des administrations financières des deux parties, administrations qui ont fondamentalement les mêmes contraintes, les mêmes problèmes.

La coopération porte sur le renforcement des capacités (formation des cadres, stages de recyclage, visites d'études, documentation et communication...), la qualité des informations comptables et financières produites (mise en œuvre du budget de programmes, fiabilité des comptes et des états financiers, gestion comptable de la dette publique et du portefeuille de l'Etat, gestion de la trésorerie, inspection, audit et contrôle interne,...) et la modernisation du processus (évolution de la fonction comptable, dématérialisation, amélioration du système d'information, sécurisation des moyens de paiement,...).

Séminaires, échanges entre les experts en France ou à Madagascar, accueil de stagiaires à l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFIP), participation de stagiaires aux formations de courtes durées organisées par la Mission de coopération internationale de la DGFIP, organisation de stage d'immersion ou visites d'études font partie des actions qui concrétiseront l'accord. Plusieurs échanges entre les deux parties

seront effectués durant cette période, et pour ce faire chaque partie désigne les participants aux actions de coopération en conformité avec les sujets à traiter.

Pour précision, la partie française supportera les frais de séjour pour toutes les visites de la Direction Générale du Trésor malgache en France. Concernant les missions d'experts français à Madagascar : les frais de transport ainsi que la restauration sont pris en charge par la partie française. Les frais d'hébergement sont à la charge de la partie malgache.

Pour ce qui est de l'accueil de stagiaires à l'ENFIP: la partie malgache prendra en charge les frais de transport et de séjour. Elle pourra néanmoins postuler pour une bourse du gouvernement français, auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Antananarivo.

Après chaque action de coopération, un rapport de mission est élaboré et chaque année, il sera évalué afin d'apprécier l'efficacité et l'impact des actions entreprises pour pouvoir prendre des mesures en vue d'améliorer le dispositif.

▲ Valérie RAKOTOSON

actualités

Misokatra ny Trésorerie Ministérielle chargée de l'Agriculture



Malalaka sady arifomba avokoa ny fitaovana ampiasana

Mitohy ny ezaka fanakaikazana ny manan-draharaha

Mpiasam-panjakana maherin'ny 20 000 avy amin'ny ministeran'ny fambolena, fiompiana, jono ary ny tontolo iainana sy ny ala no tsy hilahatra eny Antaninarenina intsony mandritra ny fotoana fandraisan-karama manomboka izao. Eny Tsimbazaza, ao ambadiky ny *Préfecture de police* no misy ilay toerana vaovao natokana ho azy ireo.

Tafatsangana ary notokanana ny 02 aprily 2014 ny *Trésorerie ministérielle chargée de l'Agriculture* (Tahirimbolam-panjakana manokana misahana ny fambolena), ikambananan'ireo ministra voalaza etsy ambony ireo. Fanatanterahana sorabola mihoatra ny 200 miliara Ariary no miala ao amin'ny PGA hokirakirain'ity Tahirimbolam-panjakana manokana misahana ny fambolena ity. Midika fanamaivanana ny fanatanterahana ny asa, ny fikirakirana ny antontan-taratasy ary ny fanatanterahana tetibolam-panjakana ny fananganana izao fotodrafitrasa izao. Mitohy hatrany araka izany ny fanatanterahana ireo fanamby dimin'ny Tahirimbolam-panjakana ka ao anatin'izany ny fanatsarana ny tolotra omena ny manan-draharaha amin'ny fanakaikazana azy ireo.

Mitentina 265 tapitrisa ariary mahery ny tetibola nentina nanangana ny fotodrafitrasa ary ny Tahirimbolam-panjakana no niantoka izany manontolo. Ny ministeran'ny fambolena kosa no nanome ny trano itoerana ary tetikasa tohanan'ny Banky iraisam-pirenena amin'ny alalan'ny PGDI no niantoka ny fitaovana informatika rehetra. Napetraka ihany koa ireo teknolojia vaovao amin'ny fiambenana toy ny *caméras de surveillance* sy ny *système d'alarme*.

Misy mihitsy aza toerana voatokana ho an'ny mpitandro ny filaminana eo an-tokontany.

Aoka samy hanao ny asany ara-potoana

Nampahatsiahivina ny mahakasika ireo fitakiana maro samihafa tonga eny anivon'ny Tahirimbolam-panjakana manoloana ny fahatarana eo amin'ny fandoavana karama na vatsim-pianarana. «Ny tomponandraikitra eny anivon'ireny sampan-draharaha sasany ireny no tsy mahavita ny asany ara-potoana» hoy ny Tale jeneraly ka mahatonga ny fahatarana. Tsy ny Tahirimbolam-panjakana mihitsy no tokony omena tsiny raha mitranga izany satria raha tsy eo am-pelatanany ny antontan-taratasy rehetra tsy afaka miroso amin'ny famoaham-bola izy.

Inty no *Trésorerie Ministérielle* fahatelo nosokafana. Mbola maro ny tetikasa amin'ny fananganana itony Tahirimbolam-panjakana manokana itony eny anivon'ny ministera hafa. Ankoatra izay, hatsangana atsy ho atsy ihany koa ny *Trésorerie intercommunale* ka ny eto amin'ny faritra Analamanga no hanombohana izany.

▲ Oniniaina RAKOTONINDRINA

Tahirimbolam-panjakana : Miroso amin'ny fanavaozana hatrany



Tsy milahatra mitsangana ela intsony ireo manan-draharaha

(PGA) Antaninarenina nanomboka ny 15 aprily 2014. Nosantarina tamin'io fotoana io mantsy ny teknolojia vaovao hanatsarana ny fandraisana vola eo amin'ny *caisse*. Raitra avokoa ny fitaovana ka tsy milahatra ela intsony ireo manan-draharaha dia voaray satria tsara ny fandaminana. Rehefa azo ny *titres de règlement (titres de pension, bons de caisse...)* dia maka ny tapakila amin'ny milina voatokana. Tsy miandry ela fa vetivety dia mipetaka eny amin'ny *écran* ny laharana ary misy feo manonona ka manantona ny *caisse* voatondro avy hatrany izay voaantso ny laharany.

Mbola ao anatin'ny fanavaozana ny fotodrafitrasa tanteraka ny PGA ankehitriny ary vinaina ny hahavitan'ny birao rehetra ao anatin'ny iray volana.

Santatra ambavaroan'ny ihany ity fanavaozana goavana ity satria hitohy any amin'ny rantsamangaika rehetra manerana ny Nosy.

▲ Yves RAKOTO



Jean François RAZAFINIMANANA

Mety no sady milamina tsara ny fomba fandraisanay fisotroan-dronono vokatr'ity fanavaozana ity. 15 minitra monja dia mahazo vola izahay. Sady mora arahina ny lamina vaovao napetraka.



Eugène RANDRIANARISOA

Mahafinaritra be sady vetivety dia tonga amin'ny anjaran'ny tena. Tsy misisika intsony. Milamina ary mifanaja tsara ny rehetra. Betsaka ihany ny olona teo alohako fa tsy hitako akory dia efa anjarako sahaday.



RANARISON

Milamailaka tsara ny fandraisana anay amin'izao fotoana izao. Ny fitsimbiana anay zokiolona amin'ny fandaminana ny filaharana sy ny fanomezana seza ahafahanay mipetraka mandra-piantso ny laharanay eny amin'ny *caisse* no fiovana lehibe tena nety tamiko sady vetivety dia tafiditra ao anaty trano.



Esthine RASOAMALALA

Ny filaminana no fiovana tena tsapako. Taloha dia tena nampijaly mihitsy ilay mifanesika noho ny fisian'ny laharana maro sosona. Mety be ilay fandaminana satria afaka mipetraka maka aina tsara izahay ato anatin'ny. Zava-dehibe ho anay izany, mba hialana amin'ny fijoroana lava izay mahatonga ny zokiolona ho safotra indrindray.

actualités

MFB

Jean RAZAFINDRAVONONA
no minisitra vaovao

Hotohizina hatrany ny fanatsarana !

Tontosa tamin'ny 22 aprily 2014 ny fifamindram-pahefana teo amin'ny Profesora Jean RAZAFINDRAVONONA, minisitra vaovao misahana ny Ministeran'ny Fitantanam-bola sy ny Tetibola sy Andriamatoa Lantoniaina RASOLOELISON, minisitra teo aloha. Ny 23 aprily kosa no nihaona tamin'ny mpiasa ny ministra vaovao.

Tao anatin'ny fotoan-tsarotra no nandraisan'Andriamatoa Lantoniana RASOLOELISON ny asany, valo volana lasa izay. Tanteraka anefa ny fanamby teo amin'ny fanatanterahana ny fifidianana filoham-pirenena sy solombavambahoaka. Niverina ihany koa ny fifampiraharaha tamin'ireo mpiara-miombona antoka toy ny Tahirimbola iraisam-pirenena sy ny Banky iraisam-pirenena

Tsy maintsy tohizana ireo fanatsarana

Hifantoka amin'ny ady amin'ny fahantrana ny Profesora Jean RAZAFINDRAVONONA ary hampihatra ny pôlitikan'ny fampandrosoana maharitra.

Nohamafisiny fa tsy maintsy ampiarina ny mangarahara eo amin'ny fitantanana ny volam-bahoaka. Izany moa dia efa mihatra eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana satria tafiditra indrindra ao anatin'ilay fanamby dimy. Nilaza ny minisitra vaovao fa vonona hanampy ny Tahirimbolam-panjakana amin'ny fanohizana ny fanavaozana sy ny ezaka efa natao, toy ny fametrahana ny rantsamangaikan'ny Trésor any amin'ireo minisitera hafa.

Tafiditra ao anatin'ny fandaharan'asany ihany koa ny fampiroboroana ny haikajimirindra (informatisation), indrindra amin'ny fandaniam-bolam-panjakana sy ny fadintseranana ary ny fanamaivanana ireo fombafomba arahina amin'ny fandoavan-ketra, ny fanohizana ny ady amin'ny kolikoly ary ny fanaraha-maso ny tsenam-panjakana.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

Sosialy

Ireo nisotro ronono

▲ Yves RAKOTO

Martial Harilala **RAVELOJAONA** / *Concepteur, SAF*, 22 taona niasana

Ny 27 jolay 1992 no tafiditra *Chargé d'Etudes* tao amin'ny *Direction des Encadrements et Tutelles* (MFB, Antsahavola) izy. Nahazo famindran-toerana ka niasa tao amin'ny *Service du Personnel et Logistique (Trésor)*, avy eo tao amin'ny *Brigade Financière (Secrétariat Général)*, ary tao amin'ny *Direction de la Dette Publique (Trésor)*. Nifindra tao amin'ny *Service Administratif et Financier (Trésor)* ny taona 2010. Ny *courriers* no niandraiketany mandra-pandehany nisotro ronono.

Ny tena nahafinaritra azy teo amin'ny asany dia ny nahazoany andraikitra vaovao foana ka mampiitatra ny saina ary indrindra fialana amin'ny mahazatra. Ny nampalahelo azy kosa dia ny tsy fahasalamana nahazo azy.

«Samia manaja tsara ny asany ary ekeo ny famindran-toerana satria izany no taratry ny fitondrana tsara tantana», hoy RAVELOJAONA.

Marie Clotilde **RASOAZANAMAVO***Assistante d'Administration, PP Arivonimamo*, 39 taona niasana

Tao amin'ny Ministeran'ny Fitaterana no nanomboka niasa izy ny 08 febroary 1975. Tafiditra tato amin'ny Tahirimbolam-panjakana ary niasa avy hatrany tao amin'ny PP Fandriana (niandraikitra ny *recettes sy dépenses*) ny taona 1988 hatramin'ny 2000. Rehefa nahavita herintaona tao amin'ny PP Antanifotsy indray dia nifindra tao amin'ny PP Ambatolampy hatramin'ny taona 2005. Nahazo famindran-toerana ho ao amin'ny PP Soavinandriana indray avy eo ary tao amin'ny PP Arivonimamo no niasany farany. Ny *comptes de gestion* no tena niandraiketany tao. Nahafinaritra azy avokoa ny toerana niasany rehetra fa ny tao Fandriana no tiany indrindra noho ny firaisankina sy ny fifampitokisana nasehon'ny mpiara-miasa. Nisy ihany ny nampalahelo saingy aoka ny lasa homba ny lasa hoy izy. «*Soyez méticuleux, intègres*» hoy RASOAZANAMAVO amin'ny mpiara-miasa eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana.

Mankasitraka sy misaotra ary mitsodrano azy mianadahy noho ny asa vitany ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana.

Ny tera-bao



Naniry zaza ka tera-dahy i Nonciah RAHARIMANANA sy Elia Herizaka RANDRIAMANJAKONY, *informaticien* miasa ao amin'ny TG Sambava. **Edén Solohery RANDRIAMANJAKONY** no anarana nampitondrain'izy ireo ity menaky ny ainy ity. Ny 12 febroary 2014 no teraka tao amin'ny *maternité* Ambatondrazaka, i Edén.

Miarahaba ny ray aman-drenin'i Edén nomen' Andriamanitra ny fara sy dimby ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana malagasy.

Ny nahazo tokantrano



Nifanaiky teo anatrehan' Andriamanitra ny 14 desambra 2014 tao amin'ny EKAR Bemasoandro Itaosy i **Felaniaina RAKOTOVAO**, *chargée d'études* ao amin'ny DDP sy **Antema RAKOTONDRAZAKA**. «Ny fitiavana no fanomezana lehibe indrindra» (1Kor 13,14). Io no tenin'Andriamanitra nofidin'izy roa iainana nanomboka tamin'io andro io. Ny loko *mauve* sy fotsy kosa no nandravahana ny lanona.

Faly miarahaba azy roa nahaorina tokantrano ny Tahirimbolam-panjakana

Sosialy

La DGT au chevet des malades du Dispensaire de Marovahy Mananjary



Pour le confort des malades

Les actions sociales du Trésor Public ne cessent de s'élargir et d'évoluer aussi bien du point de vue bénéficiaire que du point de vue géographique. En effet, lors de son passage à Mananjary, pour l'inauguration de la PP Nosy Varika, le Directeur Général du Trésor (DGT) a rendu visite aux lépreux et tuberculeux admis dans le Dispensaire géré par les Sœurs de la Communauté Saint Paul de Chartres à Marovahy le 13 Février 2014. Cette visite a été accompagnée d'une distribution de riz, d'huile alimentaire, de savon, de sucre et de lait en boîte. Un mois après, plus précisément le 19 mars, ce centre de santé a reçu cinquante matelas de la part de la DGT. Ce don a pour objectif d'apaiser la douleur qui fait partie du quotidien de ces malades et de réconforter tout le personnel soignant qui exécute tous les jours des tâches nécessitant beaucoup de courage et de dévouement.

Reconnaissante, la sœur, représentante des bénéficiaires et responsable de ce centre fait remarquer que l'entraide entre les nationaux doivent être placée avant les aides en provenance de l'étranger.

▲ Jean Hyacinthe PANEVA

Bientôt des cours d'économie et d'anglais en interne

Les séances pour le renforcement de capacité du personnel continuent au sein de la Direction Générale du Trésor. Désormais, les formations vont être effectuées à l'interne pour plus de flexibilité dans les horaires. Pour ce faire, un professeur d'anglais a été spécialement recruté pour dispenser des cours aux agents partant du niveau *Beginner* au *High Intermediate* selon les normes de l'*English Teaching Program (ETP)*. La DGT se basera sur le dernier test effectué par l'ETP pour les agents du Trésor. Les niveaux plus avancés quant à eux continueront leur cours auprès de l'ETP. De même, des cours d'économie seront prochainement dispensés à tous les agents qui souhaitent apprendre ou renforcer leur connaissance en la matière. Ces cours par groupe d'une vingtaine d'agents, qui débiteront au mois de mai, seront assurés par les économistes au sein de la Direction Générale du Trésor.

Séance de bien-être pour les agents du Trésor Public

Zumba, Aérobie... Rien de tel qu'un peu d'exercice physique pour bien commencer la journée. Il a été démontré par plusieurs études, que pratiquer régulièrement du sport permet de mieux s'épanouir et donner plus de rendement dans son travail. Un privilège désormais à la portée du personnel du Trésor Public à Antananarivo. Bientôt, une séance de bien-être sera proposée au personnel et ce, tous les jours avant les heures de travail, soit de 7h à 8h du matin dans la grande salle de la Paierie Générale d'Antananarivo. De plus, chaque direction aura droit à deux heures de séance par semaine, et il incombe à chaque direction de définir l'heure qui lui convient ainsi que l'endroit où aura lieu la séance.

▲ Valérie RAKOTOSON

sehatra ifampizarana

Fanadiovana hidin-tsirindrano vy (robinet)

Loto kely: Kosehina moramora amin'ny vorodamba nomandoina tamin'ny rano mafana misy karbonetra ny faritra maloto. Avela ho maina izay vao kosehina amin'ny lamba madio indray hampamiratra azy.

Raha tiana hangirana: vorodamba novontosana menaka fandrahoana no hanadiovana azy.

Fanalana arafesina: kikisana amin'ny tongolo be nozaraina roa ny loto. Akobana tsara avy eo.

Sokay amin'ny sisin'ny hidin-tsirindrano sy amin'ny sisin'ny tsentsin-davampantsona (bonde):

• Kikisana amin'ny atsasaka voasary makirana ny manodidina azy. Avela hiasa kely vao akobana.

• Hafanaina ny vinaingitra fotsy, vontosana tsara amin'io ny vorodamba dia apetraka manodidina ny faritra tiana alan-doto. Avela hiasa mandritra ny ora roa. Rehefa izany dia kosehina moramora amin'ny borosy nify hiala ny sokay ary kobanina tsara.

▲ Nangonin'i Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

SUDOKU

N° 38

		3	4					2	
5					8	6			
	8			7					1
8					5	4			
		2	7						3
				6					9
		1	9						
	7			4					
4					1				

VALIN'NY N° 37

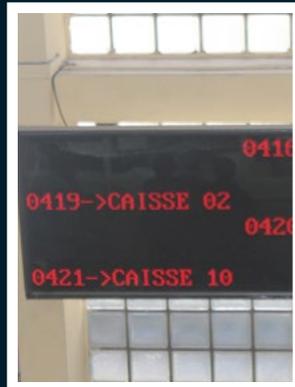
1	3	7	5	8	9	4	6	2
8	2	9	4	7	6	1	3	5
6	4	5	1	3	2	9	7	8
2	5	8	7	9	3	6	1	4
9	7	6	2	1	4	5	8	3
4	1	3	6	5	8	2	9	7
3	8	4	9	6	5	7	2	1
5	6	1	3	2	7	8	4	9
7	9	2	8	4	1	3	5	6

Blague



TAHIRY AN-TSARY

TRESOR PUBLIC



Photos © Yves RAKOTO, Valérie RAKOTOSON

Résultats de la finale des matches inter-services - DGT 2014

Volley Ball : DGT 3 # ACCT 1 / Basket-ball : RGA 40 # DGT 38



TAHIRY

**Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor**

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget
Antaninarenina, 101 Antananarivo

E-mail : bulletintahiry@gmail.com

Tél. : 22 276 14

Site Web : www.tresorpublic.mg

Imprimé en 1400 exemplaires